



IBH
INTERCOMMUNALE DU
BOIS D'HAVRÉ

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BOIS D'HAVRÉ

Siège social : Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place, 22 – 7000 MONS

T é l . : 0 4 7 7 / 4 9 . 7 7 . 7 3

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 Juin 2023

1/9

La séance est ouverte à 16 H 00 sous la présidence f.f. de Monsieur Alexandre TODISCO. Il désigne comme secrétaire, Madame Giuseppa SOLLAMI.

Conformément à l'article L1523-13. S1^{er} alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la convocation à cette assemblée générale contenait l'ordre du jour ainsi que tous les documents y afférents. Celle-ci a été adressée, en date du 2 mai 2019 et par simple lettre, à tous les associés et a été soumise à l'examen du :

- Conseil Communal de la Ville de Mons ne s'est pas prononcé.
- Conseil Communal de la Ville du Roeulx ne s'est pas prononcé
- Conseil Provincial en date du **13 juin 2023**

Lesdits Conseils ont été invités à remettre un avis sur les points 2, 3, 4, 5,6, 7, 8 et 9 de l'ordre du jour.

Les comparants reconnaissent avoir été valablement convoqués.

REPRESENTATION GLOBALE DES POUVOIRS ASSOCIES

1.- VILLE DE MONS

En séance du 28 mai 2019, le Conseil Communal a désigné les personnes suivantes en qualité de délégués de la Ville de Mons aux Assemblées Générales de l'Association Intercommunale du Bois d'Havré.

- | | |
|-------------------------------|---------------------|
| - Monsieur Stéphane BERNARD | Conseiller communal |
| - Monsieur Alexandre TODISCO, | Conseiller communal |
| - Monsieur Vincent CREPIN, | Conseiller communal |
| - Monsieur Mathieu VELTRI, | Conseiller communal |
| - Monsieur Marc DARVILLE | Conseiller communal |

En séance du 14.12.2021, le Conseil Communal a désigné Bruno ROSSI, Conseiller communal en remplacement de Stéphane Bernard, Conseiller Communal, qui a été approuvé par l'AG du 16.12.2021

2.- VILLE DU ROEULX

En séance du 27 mai 2019, le Conseil Communal a désigné les personnes suivantes en qualité de délégués de la Ville du Roeulx aux Assemblées Générales de l'Association Intercommunale du Bois d'Havré.

- | | |
|------------------------------|---------------------|
| - Monsieur Grégory LUCAS, | Conseiller communal |
| - Monsieur Emmanuel DELHOVE, | Conseiller communal |

- Monsieur Jacques THUMELAIRE, Conseiller communal
- Madame Marie SONCK, Conseillère communale
- Madame Angélique GIACOMAZZI, Conseiller communal

3. - PROVINCE DE HAINAUT

En séance du 20 novembre 2018, le Conseil Provincial a désigné les personnes suivantes en qualité de délégués de la Province de Hainaut aux Assemblées Générales de l'Association Intercommunale du Bois d'Havré

- Madame Muriel BATISTINI, Conseillère provinciale
- Monsieur Pascal LAFOSSE, Conseiller provincial
- Monsieur Damien SAUVAGE, Conseiller provincial
- Madame Laurette PREVOT, Conseillère provinciale
- Monsieur Jérémy BRICQ, Conseiller provincial

4. - ETAT BELGE

Représenté par :

- Madame Nathalie BERTHOT

5. REGION WALLONNE

- Monsieur Damien BAUWENS, Ingénieur-Directeur au Département de la Nature et des Forêts de la Région Wallonne.

Monsieur le Président procède au décompte des voix présentes et constate que le quorum est atteint. Il déclare la séance ouverte et souhaite la plus cordiale bienvenue aux délégués des différents Pouvoirs Associés.

Conformément à l'article L1523-12. 51^{er} « Chaque commune dispose à l'assemblée générale d'un droit de vote déterminé par les statuts ou le nombre de parts qu'elle détient.

Les délégués de chaque commune et, le cas échéant, de chaque province rapportent à l'assemblée générale, la proportion des votes intervenus au sein de leur conseil.

A défaut de délibération du Conseil communal et, s'il échet, provincial, chaque délégué dispose d'un droit de vote correspondant au 5^{ème} des parts attribuées à l'associé qu'il représente.

Ville du Roeulx : 1,6 voix par Représentant	(total : 8 actions)
Ville de Mons : 1.173,4 voix par Représentant	(total : 5.867 actions)
Province de Hainaut : 1.175 voix par Représentant	(total : 5.875 actions)
Etat Belge : 11.750 voix	(total : 11.750 actions)

Total actions : 23.500

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés, les membres suivants, représentés comme suit :

Le Ministère des Finances :

- Madame Nathalie Berthot, conseiller au SPF Finances - Commissaire au Comité d'acquisition d'immeubles Fédéral

La Région Wallonne :

- Monsieur Damien BAUWENS, Ingénieur-Directeur au Département de la Nature et des Forêts

Province du Hainaut :

- ~~Madame Muriel BATISTINI, Conseillère provinciale~~
- ~~Monsieur Pascal LAFOSSE, Conseiller provincial~~
- ~~Monsieur Damien SAUVAGE, Conseiller provincial~~
- ~~Monsieur Nicolas BLANCHART, Conseiller provincial~~
- ~~Monsieur Jérémy BRICQ, Conseiller provincial~~

La Ville du Roelux :

- ~~Monsieur Grégory LUCAS, Conseiller communal~~
- ~~Monsieur Emmanuel DELHOVE, Conseiller communal~~
- ~~Monsieur Jacques THUMELAIRE, Conseiller communal~~
- ~~Madame Marie SONCK, Conseillère communale~~
- ~~Madame Angélique GIACOMAZZI, Conseiller communal~~

La Ville de Mons :

- ~~Monsieur Bruno ROSSI, Conseiller communal~~
- Monsieur Alexandre TODISCO, Conseiller communal
- Monsieur Vincent CREPIN, Conseiller communal
- ~~Monsieur Mathieu VELTRI, Conseiller communal~~
- Monsieur Marc DARVILLE, Conseiller communal

Sont également présents :

- G. SOLLAMI, Secrétaire
- M Blondiau, expert-comptable

Excusés : Emmanuel DELHOVE
 Muriel BATISTINI
 Bruno ROSSI
 Thierry LEJUSTE, réviseur d'entreprises

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR.

L'assemblée a pour ordre du jour, tel que mentionné dans la convocation :

1. Approbation du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale du 21/12/2022.
2. Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion
3. Rapport du Réviseur : notification
4. Approbation des comptes annuels, de la répartition bénéficiaire et du rapport de Gestion
5. Approbation du rapport annuel du comité de rémunération de 2023
6. Approbation du rapport annuel du comité de rémunération de 2022
7. Approbation du rapport annuel du comité de rémunération de 2021
8. Décharge à donner aux Administrateurs
9. Décharge à donner au Réviseur

1. Approbation du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale du 21/12/2022

VOTE :

	Représentations			Votes	Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0		0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation 2 Abstention 1	2346,8 1173,4
- Province	non	/	0		0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation	11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **PROCES-VERBAL APPROUVE : OUI / ~~NON~~**

2. Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été repris dans la plaquette adressée antérieurement aux personnes présentes. Il est fait référence à cette dernière pour la présentation.

3. Rapport du Commissaire-Réviseur d'Entreprises.

Monsieur Blondiau, en l'absence du Réviseur, apporte à l'AG ses conclusions qui sont sans réserve. (voir sa note en annexe)

4. Approbation des comptes annuels, de la répartition bénéficiaire et du rapport de gestion

En vertu de l'article L1523-12§1er alinéa 2, les délégués de chaque commune rapportent à l'AG la proportion des votes intervenus au sein de leur conseil.

VOTE :

	Représentations			Votes		Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0			0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation	2	2346,8
				Abstention	1	1173,4
- Province	non	/	0			0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation		11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **RAPPORT DE GESTION APPROUVE : OUI / NON**

VOTE :

	Représentations			Votes		Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0			0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation	2	2346,8
				Abstention	1	1173,4
- Province	non	/	0			0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation		11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **COMPTES ANNUELS APPROUVES : OUI / NON**

VOTE :

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 27.777,78 € pour un cash-flow positif de 53.916,52 €, les capitaux propres de la société connaissent une augmentation de 94.232,78 € et passent de 4.911.523,416 € à 5.005.756,19 €

VOTE :

	Représentations			Votes	Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0		0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation 2 Abstention 1	2346,8 1173,4
- Province	non	/	0		0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation	11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE APPROUVEE : OUI / ~~NON~~**

5. Approbation du rapport annuel du Comité de rémunération de 2023

Comité de rémunération de 2023

VOTE

	Représentations			Votes	Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0		0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation 2 Abstention 1	2346,8 1173,4
- Province	non	/	0		0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation	11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **LE RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION 2023 APPROUVE : OUI / ~~NON~~**

6. Approbation du rapport annuel du Comité de rémunération de 2022

Comité de rémunération de 2022

VOTE

	Représentations			Votes		Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0			0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation	2	2346,8
				Abstention	1	1173,4
- Province	non	/	0			0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation		11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **LE RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION 2022 APPROUVE : OUI / ~~NON~~**

7. Approbation du rapport annuel du Comité de rémunération de 2021

Comité de rémunération de 2021

VOTE

	Représentations			Votes		Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0			0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation	2	2346,8
				Abstention	1	1173,4
- Province	non	/	0			0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation		11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **LE RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION 2021 APPROUVE : OUI / ~~NON~~**

8. Décharge à donner aux administrateurs.

VOTE :

	Représentations			Votes		Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0			0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation	2	2346,8
				Abstention	1	1173,4
- Province	non	/	0			0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation		11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **Décharge aux Administrateurs approuvée : OUI / ~~NON~~**

9. Décharge à donner au Réviseur.

L'assemblée générale se prononce par un vote distinct sur la décharge du réviseur visée à l'article L1523-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

VOTE :

	Représentations			Votes		Calculs
- Ville du Roeulx	non	/	0			0
- Ville de Mons	oui	/	3	Approbation	2	2346,8
				Abstention	1	1173,4
- Province	non	/	0			0
- Etat Belge	oui	/	1	Approbation		11.750

OUI : 14.096,8 actions/23.500 actions

NON : 0 action

Abstention : 1173,4/23.500

⇒ **Décharge au Réviseur approuvée : OUI / ~~NON~~**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les participants. La séance est levée à 17 h 30

Fait à Mons, le 21 juin 2023.



Giuseppa SOLLAMI,
Secrétaire.



Alexandre TODISCO
Président f.f.

